

ENQUÊTE

La Fondation d'entreprise ADRÉA lance une étude sur la fin de vie

La Fondation ADREA a décidé de confier à l'Institut IFOP, réputé pour son sérieux et la qualité de ses analyses, une enquête sur la fin de vie. Afin de créer les conditions d'un débat serein, les résultats de cette étude seront communiqués le 22 novembre prochain, à l'occasion des « Rendez-vous de la Fondation ».



Quelles initiatives et solutions d'avenir vous sembleraient pertinentes pour améliorer les conditions de fin de vie en France ? Dans quel lieu souhaitez-vous finir les derniers instants de votre vie ? Connaissez-vous les dernières volontés de vos proches ? Avez-vous déjà entendu parler de la nouvelle loi Claeys-Léonetti ? Ce sont quelques-unes des questions auxquelles répond actuellement un échantillon représentatif de 1000 Français, dans le cadre de l'étude sur la fin de vie commandée par la Fondation d'entreprise ADRÉA, (adossée à ADRÉA Mutuelle), à l'institut de sondages IFOP.

COMPRENDRE, MESURER, DÉTECTER

Cette enquête est structurée en cinq parties. Elle a pour objectifs de :

- **comprendre** les représentations et la perception que les Français ont de la fin de vie
- **évaluer** leur connaissance de la loi et des réglementations sur le sujet
- **réaliser** un focus sur les directives anticipées peu utilisées en France
- **connaître** l'expérience que les Français ont de l'accompagnement de proches dans leurs derniers moments
- **détecter** et explorer des solutions innovantes pour les patients en fin de vie et leurs proches

FAVORISER L'EXPÉRIMENTATION SOCIALE

« Cette étude vise à dresser un état des lieux des problématiques auxquelles sont confrontées les Français en matière de fin de vie, de créer les conditions d'un débat serein sur le sujet et de construire des appels à projets qui soient au plus près des besoins des personnes », explique **Christiane Hubert**, Présidente de la Fondation ADRÉA. « C'est toute la mission d'une fondation d'entreprise de soutenir des expérimentations sociales. C'est par le mécénat que des projets purement expérimentaux verront le jour, avant d'être généralisés par les pouvoirs publics. »

RENVERSER UN TABOU

La Fondation d'entreprise ADRÉA fait partie des rares acteurs privés qui s'engagent sur la fin de vie. « Notre objectif est de soutenir les projets d'intérêt général de nature à protéger ceux qui vivent leurs derniers moments autant que ceux qui les accompagnent, les aident, les soignent et les soulagent », explique **Pierre Szlingier**, Directeur de la Fondation.

PROTÉGER LA FIN DE VIE DES 15-30 ANS

Preuve de cet engagement, la Fondation d'entreprise ADRÉA a lancé **un appel à projets** pour **élaborer des dispositifs d'intérêt général innovants permettant l'accompagnement des adolescents et des jeunes adultes en fin de vie.** Les projets doivent permettre une prise en charge du patient en fin de vie à son domicile ou dans un milieu non médicalisé. Ils seront sélectionnés le 27 octobre 2016.

La Fondation d'entreprise ADRÉA, solidaire jusqu'au bout depuis 2012

Créée en 2012, la Fondation ADRÉA est une Fondation d'entreprise adossée à une entreprise française de référence dans l'univers de la protection sociale : ADRÉA Mutuelle (plus d'1 million de personnes protégées, 1 300 collaborateurs au service des adhérents). La Fondation ADRÉA fait vivre les valeurs humaines d'ADRÉA Mutuelle en promouvant une santé solidaire et responsable à chaque moment de l'existence, et plus particulièrement en fin de vie. Elle témoigne de ses valeurs et de son humanisme par le soutien qu'elle apporte à des projets d'intérêt général dans le domaine de la santé et du médico-social, au bénéfice des personnes vulnérables. Depuis sa création, la Fondation a accompagné et soutenu financièrement une cinquantaine de projets innovants sur tout le territoire français.

www.fondationadrea.fr

CONTACT PRESSE

AGENCE ECONOVIA
Déborah Zeitoun
deborah.zeitoun@econovia.fr
06 59 94 78 61

